

Pôle jeunesse, engagement et vie associative

Ajaccio, le 13 janvier 2025

Affaire suivie par Julien PIERROT
Conseiller en charge de la vie associative
Tél : 04 95 29 67 85
Mél : drajesjeva@ac-corse.fr

**Procès-verbal de la Commission Régionale Consultative du
Fonds pour le développement de la vie associative**
Vendredi 9 janvier 2025 – 10h00 – Salle A cità – DRAJES de Corse

Assistaient à cette réunion, placée sous la présidence de Monsieur Alexandre PATROU, Secrétaire général aux affaires de Corse, représentant le Préfet de Corse :

René DEGIOANNI	DRAJES de Corse – DRVA
Richard KESSORI	Représentant la DREETS de Corse
Aïlys CHOULET	Représentant l'IA-DASEN de Haute-Corse
Dominique POGGIOLI	IA-DASEN de Corse-du-Sud
Rose-Marie PREDALI	Représentant la Conseillère exécutive de Corse
Joseph FILIPPETTI-PADRONA	Personne qualifiée
Jean-Michel MINICONI	Personne qualifiée
Joël RAFFALLI	Personne qualifiée
Cassandra JOIGNY	Invitée – Déléguée départementale à la vie associative - SDJES 2B
Caroline NIVAGGIOLI	Invitée – Déléguée départementale à la vie associative - SDJES 2A
Françoise LEONARD-VARGAS	Invitée – Responsable SDJES 2A
Vannina PAGANINI	Invitée – Responsable Jeunesse & Vie associative - DRAJES
Julien PIERROT	Invité – Secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, le président de la commission, M. PATROU, ouvre la séance à 10h15 en proposant un tour de table.

L'ordre du jour est rappelé :

- Rappel de l'organisation régionale ;
- Bilan de la campagne FDVA 2024 ;
- Avis quant aux critères prioritaires de l'axe 2 du FDVA 2025 ;
- Actualités de Guid'Asso ;
- Présentation de JeVeuxAider.Gouv.Fr

M. PIERROT présente le **calendrier prévisionnel de la campagne FDVA 2025** :

Calendrier	9 janvier	Commission
	27 janvier	Diffusion AAP
	30 mars	Clôture AAP
	avril/mai	Instruction des dossiers
	mai	Consultation des partenaires co-financeurs
	mi-juin	Commission
	fin juin	Décision du préfet
	juillet/août	Mise en paiement

Le **bilan de la campagne FDVA 2024** est présenté :

	Axe 1	Axe 2	Total
Budget	20 000€	682 090€	702 090€
Demandes	98 941€	2 757 366€	2 856 307€
	29 dossiers	367 dossiers	396 dossiers
Dossiers retenus	10 dossiers	291 dossiers	301 dossiers

Montant moyen subvention accordée	Formation	Fonctionnement	Projet innovant	Global
	2 000 €	2 150 €	2 823 €	2 333 €

M. PATROU fait remarquer le nombre important d'associations financées en 2024, en regard du montant moyen alloué aux associations retenues dans la programmation. M. PATROU posait la question de la nécessaire priorisation des projets à soutenir afin d'éviter l'écueil du FDVA qui financerait essentiellement du fonctionnement. Un échange s'en est suivi faisant ressortir l'aspect complémentaire du FDVA dans un contexte de restriction budgétaire et d'incertitude sur le budget 2025.

Critères prioritaires de l'axe 2 du FDVA 2025 :

Les remarques relevées en commission :

- Quant à la forme de la présentation des critères, M. POGGIOLI émet une remarque : une présentation forme/fond plus pertinente permettrait de synthétiser les nombreux critères qui peuvent sembler trop nombreux mais également sans lien les uns avec les autres.
 - Une nouvelle rédaction sera proposée suite à cette remarque.
- La DRAJES et les SDJES, d'un commun accord, réaffirment l'aspect primordial du dispositif FDVA et la connaissance qu'en a désormais le tissu associatif local. Non seulement il permet de soutenir les actions des petites associations y compris dans le rural mais constitue également un dispositif essentiel de motivation renouvelée d'année en année.

M. PIERROT présente l'**actualité du déploiement de Guid'Asso** en Corse où 43 structures ont été labellisées :

-Guid'Asso Orientation : 27 structures

-Guid'Asso Information : 6 structures

-Guid'Asso Accompagnement généraliste : 5 structures

-Guid'Asso Accompagnement spécialiste : 5 structures

Un nouvel appel à candidatures sera lancé prochainement et permettra à de nouvelles structures d'être labellisées.

M. PIERROT présente la **plateforme JeVeuxAider.Gouv.Fr**. Celle-ci permet de mettre en relation des structures (associations, communes, organismes publics...) avec des personnes désireuses d'aider bénévolement. La plateforme propose des actions de bénévolat dans tous les domaines (sport, santé, arts, protection de la nature, solidarité et insertion...).

M. PATROU remercie les membres de la commission présents et indique que l'avis de la commission sera transmis à l'autorité compétente – le préfet de Corse – pour prise de décision.

Il ajoute que la prochaine réunion de la commission se tiendra en juin pour émettre un avis sur les dossiers déposés par les associations.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est clôturée à 11h15.